



Numéro de l'avis  
de contravention

6021671086

## AVIS DE CONTRAVENTION

Date de l'avis de  
contravention

01/12/2015

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.



908438 28416 14208  
1/2 1 198  
554  
AC0010100006021671086

M LE REPRESENTANT LEGAL  
SEPT LIEUX  
7 RUE VOLTAIRE  
59370 MONS EN BAROEUL

### DESCRIPTION DE L'INFRACTION

#### STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR.

- Prévues par Art.R.417-11 §I 8° a), art.L.121-2 du C. de la route.
- Réprimées par Art.R.417-11 §II du C. de la route.

Date / heure : le 23/11/2015 à 09h26

Lieu : 11 RUE VAN DYCK  
. LILLE - 59

### Identification du véhicule

- . Immatriculation : DR-396-MY
- . Pays : FRANCE
- . Marque : PEUGEOT

### Agent verbalisateur

- . Agent verbalisateur N° : 00608863
- . Code Service : 59PU175000

### Effet(s) sur le permis de conduire

Cette infraction n'entraîne pas de retrait de point(s) sur le permis de conduire.

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet [www.antai.fr](http://www.antai.fr) ou appelez le **0811 871 871** (coût d'un appel local).

### VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende en utilisant un des modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction et met fin à l'action publique (articles 529 du Code de procédure pénale.)

### VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

Vous n'effectuez pas de paiement.

Utilisez le formulaire de requête en exonération joint et adressez-le, accompagné de l'original de cet avis de contravention et des pièces indiquées, à :

L'officier du ministère public près le  
Tribunal de Police de Lille  
CS 39000  
35094 RENNES CEDEX 9

Le site [www.antai.fr](http://www.antai.fr) vous permet aussi de remplir le formulaire de requête en exonération.

### Montant de l'amende :

Montant de l'amende :	
AMENDE FORFAITAIRE	Si vous payez dans les 45 jours à compter du 01/12/2015 : ou 60 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques). 135 €
AMENDE MAJOREE	Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 01/12/2015 : Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale. 375 €

### INFORMATION

**Le traitement automatisé des données à caractère personnel**  
Les informations contenues dans cet avis font l'objet d'un traitement automatisé de données à caractère personnel régi par l'arrêté du 13 octobre 2004, modifié. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

Ce droit s'exerce, par courrier séparé, auprès de :  
Administrateur du centre national de traitement  
TSA 74000 - 35094 RENNES CEDEX 9



